



# ÉTATS GÉNÉRAUX DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

16<sup>e</sup>  
ÉDITION

## Résidence Alternée. Ni pour, ni contre : L'enfant d'abord

Pr Jean Luc VIAUX

Docteur en Psychologie

Professeur des Universités

Expert Honoraire

Président de la Fondation Les Nids

[jlviaux@lesnids.fr](mailto:jlviaux@lesnids.fr)

## La co-parentalité à l'épreuve du calendrier



## Pour penser à l'enfant d'abord

Le bébé et le jeune enfant ont **des besoins spécifiques** de continuité et de cohérence qui ne sont pas réductibles à un simple partage temporel

Association Internationale pour la Santé Mentale du Bébé Waimh Fr

**Les trois concepts d'intérêt de l'enfant, ses besoins fondamentaux, et ses droits sont interdépendants.** Pour autant, chacun a sa propre raison d'être. Pour savoir comment déterminer l'intérêt de l'enfant, il apparaît nécessaire de le rapporter à ses droits, qui comprennent à la fois des droits fondamentaux et des droits ayant pour objectif de contribuer à son épanouissement. **Le législateur a jugé que ces droits étaient tellement essentiels pour contribuer au développement de l'enfant qu'ils valaient d'être intitulés «*besoins fondamentaux de l'enfant*».**

Conférence de Consensus Besoins fondamentaux de l'enfant 2017

C'est une nécessité pour les professionnels de prendre du recul par rapport aux conflits parentaux qui aboutissent à la garde alternée et à privilégier leur fonction de porte-parole des besoins du bébé et du jeune enfant pour garantir un développement harmonieux.

(synthèse de la journée du 8 /4/13 co-organisée par le COPES, la SFPEADA et l'APPEA)



# Sécurité et attachement

02

## 1. Le « besoin de sécurité » comme méta-besoin

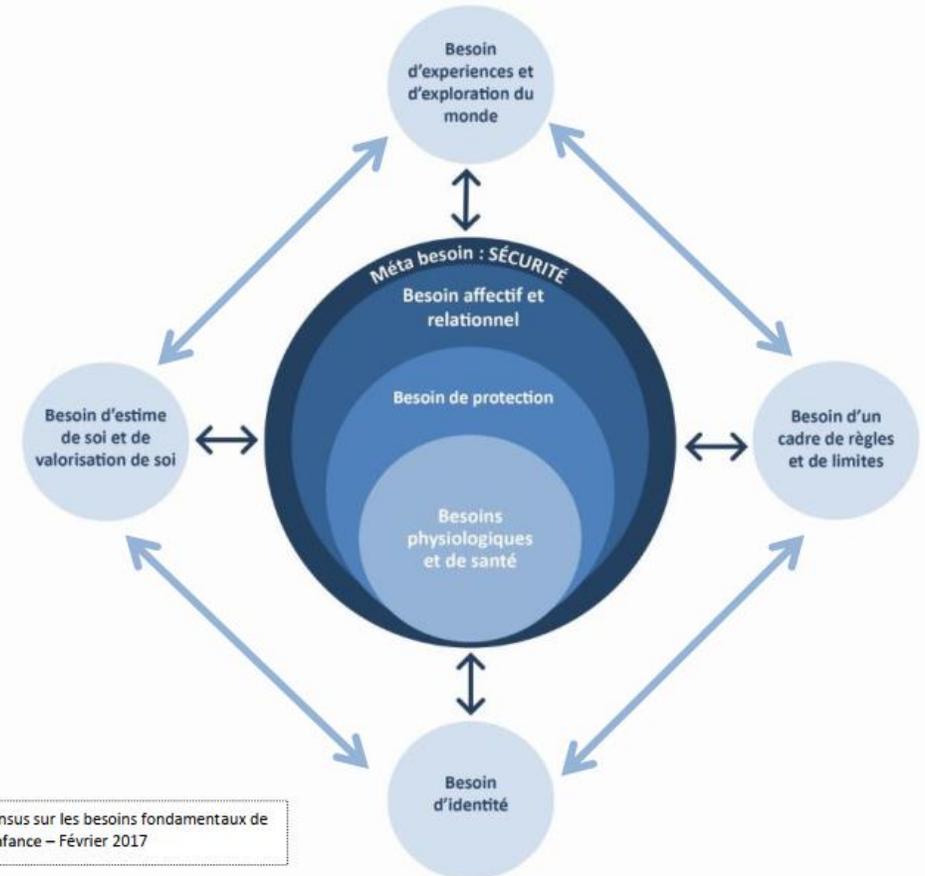
Tout enfant a besoin pour grandir, s'individuer, s'ouvrir au monde, d'une « **base de sécurité interne** » suffisante, constitutive de la qualité des relations intersubjectives avec son « care-giver » et son environnement, pour explorer et acquérir des habilités favorables à son autonomie et à sa socialisation, et ce en référence à la théorie de l'attachement, à l'approche développementale, et confirmées par les neurosciences

### Conférence de Consensus Besoins fondamentaux de l'enfant 2017

D'où la préconisation que pour chaque situation d'enfant l'analyse soit faite de

- ◆ des besoins de l'enfant, **au regard de son âge, de son développement et de sa singularité,**
- ◆ des capacités des figures parentales appréhendées par un guide d'évaluation à répondre à ces besoins,
- ◆ des facteurs familiaux, sociaux et environnementaux susceptibles d'influer sur les réponses à ces besoins

besoins fondamentaux universels de l'enfant



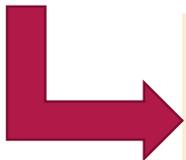
Le consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant – Février 2017



## 2. Sécurité → Attachement

- 1) L'attachement **sécore** concerne les 2/3 des enfants
- 2) L'attachement insécore : deux types de stratégies
  - a) attachement « **anxieux-évitant** » (20% en population générale) qui se traduit par une forme de désinvestissement relationnel, associé à un évitement de la proximité et des affects.
  - b) l'attachement « **résistant/ambivalent** » (15% d'enfants seraient concernés) , l'enfant montre une détresse importante lorsqu'il est séparé de la figure d'attachement, Les sentiments qui semblent dominer l'enfant sont à la fois de **colère** et de détresse.
- 3) L'attachement « **désorganisé, désorienté** » et qui se retrouve principalement parmi les enfants maltraités et/ou ayant été **exposés à des violences, notamment conjugales**

Sur 1584 « situations étranges » (modèle d'Ainsworth sur l'attachement) faites avec la mère, 2/3 d'enfants savent utiliser leur mère comme source de réconfort et 1/3 n'y parviennent pas.  
Sur 366 « situations étranges » faites avec le père, il trouve des proportions rigoureusement identiques.  
On peut en conclure que les pères peuvent tout à fait fonctionner comme « port d'attache » et « base de sécurité » pour leur enfant. (Van Ijzendoorn 1997 )



Avant de décider quoi que ce soit pour organiser la vie d'un enfant il est **INDISPENSABLE** de comprendre quelle est sa base de sécurité et son pattern d'attachement



## L'attachement père/mère : différent mais ... différent

« Pour reprendre mes définitions de départ, la mère représenterait en quelque sorte le port d'attache (safe haven) et le père la base de sécurité (secure base) »

Missonnier 2014



### **Le complexe du manchot\***

Le complexe du manchot c'est ce conflit irrésolu qui fait qu'un sujet homme (et certaines femmes) tente de se comporter selon **un "modèle" parental apparemment non sexué, mais inspiré fortement du maternage** - tout en tirant sa légitimité de père ou mère **à partir de ses compétences d'éducateurs, arc-boutée sur la biologie de la reproduction.**

JL Viaux « Compétence paternelle : Le complexe du manchot » in *Dialogue* N°214, 2016



# De quel enfant parlons-nous ? 1. Question de temps

03

« Très peu de travaux mettent en évidence comment avant l'entrée dans le langage, les jeunes enfants « pratiquent » le temps. Même si les enfants miment les événements et actions, construisent l'ordre des actions via leur corps dans un premier temps, il faut attendre 3 ans pour qu'ils puissent le faire avec des actions non familières ». (V. Tartas, 2010)

**A 2 ou 3 ans**, un enfant sait la différence de temps entre « maintenant » et hier/demain mais commence seulement à différencier passé du futur. « Hier » peut signifier il y a une heure ou pendant les dernières vacances

**4/ 5 ans** (Moyen et grand en maternelle), l'enfant commence à comprendre à quoi renvoient les mots matin, midi et soir. Se repère dans le temps en comptant le nombre de “dodos”.

**6 ans**, en CP, il apprend à nommer et connaître l'enchaînement des jours de la semaine.

**Vers 7/8 ans** (CE1-CE2) commence à apprendre l'heure, comprend des expressions comme après-demain, la veille ou il y a 3 jours.

Le rythme maman/papa/nounou (et/ou grand-mère) du moins de 3 ans, n'est pas le rythme 2/1/2/2 du primaire ou 2,5/2/2 du collège etc.

Le temps de l'enfant à partir de 7 ou 8 ans n'est pas que celui des parents : l'école, le sport, les réseaux sociaux, les copains etc.



## De quel enfant parlons-nous ? 2. Questions de développement

Un enfant intelligent peut-être un débile affectif et vice-versa.

Qu'est-ce qu'un enfant de 10 ans « moyen » ? ???

**12% de la population a un déficit intellectuel,**

**1 à 2% souffre dès l'enfance de troubles psychotiques**

**70000** : nombre d'enfants déjà suivis avant 7 ans, au titre de l'AEEH, du Plan personnalisé de scolarisation (PPS) ou des Centres d'actions médico-sociales précoces (CAMSP). Il y a un besoin d'accompagnement plus précoce pour 30 000 à 40 000 enfants supplémentaires

Comment se mesure la vitesse de développement d'un enfant ?





## Ni pour ni contre, mais un peu de bon sens.....

04

**L'amour et l'intérêt pour quelque chose ou quelqu'un ne dépend pas du temps qui est lui consacré mais de l'investissement inconscient : le temps est un symptôme comme un autre de cet attachement.**

Si comme le dit la loi, l'enfant doit être consulté en fonction de sa maturité, cela signifie qu'il n'y a pas de solution standard (comme le serait le 7/7 automatique) mais que du cas par cas. Or **résidence alternée signifie seulement qu'il est chez lui dans les deux maisons de ses père et mère et non pas qu'il doit y passer autant de temps à la minute près.**

Ces batailles épiques devant tous les degrés de juridiction pour obtenir l'alternance de la semaine comme preuve du respect de la co-parentalité montrent qu'on n'a pas trouvé d'autres preuves tangibles - ce qu'a contrario a établi la loi en spécifiant que cette résidence alternée peut être imposée par le juge « à titre provisoire » "*en cas de désaccord sur le mode de résidence*", ce qui revient à **un jugement de Salomon** particulièrement idiot – on coupe en deux le temps de l'enfant – et si ce n'était que le temps !! ... pour voir .... Quoi ?

*Le temps est un barbare dans le genre d'Attila ... G. Brassens*



## Ni pour, ni contre, ni conseil ....

04

Pour un enfant de moins de 3 ans tous les cliniciens s'accordent sur l'idée d'un rythme serré (tous les jours ou tous les deux jours, plutôt sans nuit en dehors de son parent « de sécurité » ) pour qu'il acquiert avec ses deux parents la familiarité nécessaire à ce que chacun comprenne bien ses besoins, avec des essais progressifs de jours consécutifs avec nuit.

Pour un adolescent de 15 ans ... l'essentiel du temps se passe en travail de collège, sport, télévision et copains, la question est-elle la même? Peut-il partir serein le lundi en étant préoccupé de n'oublier ni son livre de maths ni sa raquette de tennis, parce que sinon il faudra demander, au risque du mécontentement, à passer chez papa « sur le temps de maman » (ou vice-versa).

Et si le second est le frère du premier ? ce qui n'est pas exceptionnel ? et s'il y a entre eux une sœur de 8 ans ?

Soit on fait le même rythme pour les trois, c'est idiot, et contraire à la loi (qui parle de l'intérêt et de la maturité "de l'enfant", pas de la fratrie comme un tout), soit on différencie et c'est compliqué voire ingérable.

Bien malin qui sait tenir compte de l'intérêt de 3 enfants différents, d'âges différents en faisant du prêt-à-penser ....



## Conclusion : L'enfant d'abord...

Au vu des différentes approches et théories relatives au maintien des liens parents/enfant et de l'analyse des différentes situations exposées, la conclusion paraît être que l'intérêt de l'enfant doit avant tout être défini **in concreto**, en fonction de l'âge et de la maturité de l'enfant, de la proximité des domiciles des parents, des caractéristiques matérielles de l'accueil de l'enfant.

M. Derain défenseur des enfants » -2014



## Bibliographie

07

- « *Écrire au juge* », Dunod, 2001
- « *L'enfant et le couple en crise* », Dunod, 2002, 263 p.
- **L'évaluation des compétences parentales : quelle expertise ?** In Gabel M., Lamour M., Manciaux M. « *Protection de l'enfance ; maintien, rupture et soins du lien* », Paris : Fleurus, 2005, 85-110
- Du conflit à l'aliénation : la loyauté de Buridan », in Coutanceau, R., Dahan, J., ***Conflits de loyauté***, Paris : Dunod, 2017
- Dix réponses aux besoins fondamentaux de l'enfant pour ne pas le maltraiter, » In Coutanceau, R. Bennegadi, R., Cyrulnik B., **Assurer le bien-être psychique**, Paris. Dunod 2018, p.27-44
- **La recomposition du lien père-enfant** dans un point de rencontre : une grille d'analyse, Viaux J-L et Huard M., *Dialogues*, 2000, 147,59-70
- Fonction et fiction du juridique : **l'autorité parentale après la loi du 4 mars 2002**, *Actualité Juridique Famille*, 2003 : 9, 288-293, Paris : Dalloz
- Déontologie des psychologues et crises familiales. *Actualités Juridiques Familles*, 2004 :10, p.354-357, Paris : Dalloz
- Médiations et réalités : analyse d'une année de médiation dans une association », Viaux, J.-L., Paillette, A *Dialogue*, N°170, « **Médiations familiales : quels enjeux** », Décembre 2005, 57-68, : Eres
- **Compétence paternelle : le complexe du Manchot.** *Dialogues* 2016, 214, 27-40 Erès
- La haine de l'enfant, les vraies causes de la maltraitance et des violences, Dunod, 2020

[jlviaux@lesnids.fr](mailto:jlviaux@lesnids.fr)